



# Guide du Participant 2025

## Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini

Le présent document contient des renseignements essentiels pour les exposants souhaitant participer au Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini, qui se tiendra du 28 au 30 novembre 2025. L'édition précédente a attiré de nombreux visiteurs, créant une ambiance festive et chaleureuse, en plein cœur du centre-ville de Dolbeau.

### DATES ET HEURES D'OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL

<b>Vendredi 28 novembre</b>	17 h à 21 h
<b>Samedi 29 novembre</b>	11 h à 17 h
<b>Dimanche 30 novembre</b>	11 h à 15 h

### LIEU

- Section **extérieure** : Zone Wallberg (sous la voûte étoilée)
- Section **intérieure** : Promenades du Boulevard (à déterminer)

## CRITÈRES DE SÉLECTION

La qualité et la diversité des produits offerts au Marché de Noël s'avèrent essentielles pour la Ville de Dolbeau-Mistassini, car elles contribuent à créer l'ambiance recherchée. Voici les critères de base pour la sélection des exposants :

- Être producteurs ou transformateurs
- Provenir de la MRC de Maria-Chapelaine
- Assurer une présence pour la totalité du Marché de Noël

## DATES IMPORTANTES

<b>Appel d'intérêt des candidatures</b>	15 septembre au 3 octobre 2025
<b>Sélection des exposants</b>	Semaine du 6 octobre 2025
<b>Confirmation des exposants sélectionnés</b>	Semaine du 13 octobre 2025
<b>Paiement et signature du contrat</b>	13 octobre au 7 novembre 2025
<b>Marché de Noël</b>	Du 28 au 30 novembre 2025

## FRAIS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

### Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 110 \$ (taxes incluses) pour la durée de l'événement, autant pour les exposants de la section intérieure qu'extérieure.

### Modalités de paiement

Le paiement doit être effectué via Bciti, à partir du mardi 13 octobre 2025.

1. **Créez et activez votre compte à partir de votre courriel. (Si vous ne recevez pas le courriel d'activation, consultez votre courrier indésirable)**
2. **Demandez votre carte citoyenne sous l'onglet « Ma carte ».**
  - Attendez la réception du courriel d'approbation pour passer à l'étape 3.
  - Prévoir un délai de 24 h ouvrables pour l'approbation de votre carte.
3. **Accédez au module d'inscription en loisirs :**
  - Connectez-vous à votre compte et choisissez le menu *Ma carte*, puis accédez à votre carte *Inscriptions loisirs* et appuyez sur le bouton *Connexion*.

Besoin d'aide pour créer votre compte? Consultez notre rubrique d'aide ci-dessous ou téléphonez au [418 276-0160](tel:418-276-0160), poste 2400.

### Date limite

Veillez noter qu'il est impératif de remettre le paiement et le contrat signé avant le **vendredi 7 novembre 2025 avant 16 h.**

## PRÉPARATION DE VOTRE EMPLACEMENT

Pour l'installation de votre kiosque ou de votre table, voici les détails pour chaque section (intérieure ou extérieure) :

<b>Section intérieure</b>	<b>Section extérieure</b>
<b>Horaire de montage :</b> À partir du vendredi 28 novembre 14 h	<b>Horaire de montage :</b> À partir du vendredi 28 novembre 14 h
<b>Inclusions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une table de 3pi x 8pi</li> <li>• Deux chaises</li> </ul> <b>Exclusion :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'électricité n'est pas fournie</li> </ul>	<b>Inclusions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kiosque en bois ou en CanExel de 6 x 8 pi.</li> <li>• Électricité : deux prises d'alimentation fournies. Nous vous prions de ne pas brancher d'équipement énergivore, afin de garantir une distribution électrique adéquate pour tous.</li> <li>• Une chaufferette électrique au plafond.</li> </ul>
<b>Attribution des emplacements</b> L'attribution des numéros de kiosques se fera au hasard et une communication vous sera envoyée une semaine avant l'événement.  Une indication de votre emplacement sera placée sur votre table pour le vendredi 14h.	<b>Attribution du numéro de kiosque</b> L'attribution des numéros de kiosques se fera au hasard et une communication vous sera envoyée une semaine avant l'événement.  <b>Récupération des clés</b> Une communication sera faite une semaine avant l'événement pour la procédure de récupération des clés pour votre kiosque.

## RÈGLEMENTS DU MARCHÉ DE NOËL DE DOLBEAU-MISTASSINI 2025

1. Le marché est réservé aux artisans, producteurs et commerçants souhaitant proposer des œuvres, articles, produits neufs ou alimentaires en accord avec l'esprit de Noël.
2. Les décisions d'admission sont prises par le comité organisateur, sans obligation de justification.
3. Toute vente d'articles non conformes à ceux présentés dans la demande d'inscription est interdite.
4. Les exposants doivent occuper leur emplacement en permanence durant les heures d'ouverture et ne peuvent procéder à l'emballage ou à l'enlèvement de leurs produits avant la fermeture.
5. Les exposants doivent respecter les heures d'ouverture du Marché.
6. La tenue des kiosques doit être irréprochable et décorée selon le thème de Noël.
7. Toute forme de publicité visuelle, lumineuse ou sonore est interdite.
8. La Ville ne peut être tenue responsable des vols, pertes ou détériorations des produits exposés.
9. Il est de la responsabilité de chaque exposant de respecter les normes de sécurité et de santé, notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires.

10. Ne pas endommager le matériel appartenant à la Ville et remettre le tout dans le même état qu'il a été prêté, le dimanche à 15 h.
11. Il est de la responsabilité de l'exposant d'être en règle avec le MAPAQ (si applicable).
12. La Ville de Dolbeau-Mistassini n'est pas responsable, ni des produits ni des services. Sa responsabilité est de fournir une place adéquate aux artisans.
13. La Ville de Dolbeau-Mistassini se réserve le droit de photographier les kiosques et produits pour la promotion de l'événement. Si vous ne souhaitez pas être photographié, merci de le signaler aux organisateurs.

## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### 1. Peut-on partager une table avec un autre exposant ?

Nous autorisons une seule personne à s'inscrire par emplacement. Bien que le partage de table ne soit pas prohibé, il est de la responsabilité de l'exposant de veiller à ce que son contrat soit signé en son nom et que le paiement soit fait dans les délais demandés.

### 2. L'électricité est-elle disponible sur place ?

Pour la section extérieure : Oui | Pour la section intérieure : Non.

### 3. Le local intérieur est-il sécurisé ?

Oui, les locaux intérieurs seront verrouillés pendant la nuit pour assurer la sécurité du matériel exposé.

### 4. Quels restaurants ou options de restauration sont à proximité ?

Plusieurs restaurants et cafés se trouvent à quelques pas du marché, incluant des options variées.

### 5. Y a-t-il des toilettes accessibles ?

Oui, des toilettes seront accessibles à l'intérieur des Promenades du Boulevard, près de la zone de restauration.

### 6. Quand pourrai-je accéder à mon emplacement pour le montage ?

L'accès pour le montage sera possible à partir du vendredi 28 novembre à 14h.

### 7. Est-ce que je peux connaître mon emplacement à l'avance ?

Pour la section extérieure, un tirage au sort aura lieu la semaine avant le Marché. Les exposants seront avisés quelques jours avant l'événement par courriel.

Pour la section intérieure, un tirage au sort sera fait le vendredi 28 novembre, au matin.

## CONCLUSION

Nous sommes impatients de vous accueillir au Marché de Noël de Dolbeau-Mistassini ! Préparez-vous à vivre une expérience inoubliable et à partager votre passion avec les visiteurs.

*Pour toute question, veuillez contacter le Service des loisirs au 418 276-0160, poste 2400, ou par courriel à [loisirs@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:loisirs@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca).*